royale canadienne dans le budget de l'année financière en cours.

Je vous donne maintenant les faits essentiels au sujet de l'aviation canadienne. Les chiffres que je vais communiquer sont indépendants de l'exécution et des dispositions du plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth.

Le 10 mai de cettee année nous avions 1,389 officiers et 10,926 aviateurs, soit 12,315 hommes de tous grades. Leur emploi se répartit entre la coopération avec l'armée, la défense territoriale et la contribution du corps d'aviation royal canadien au contingent d'instructeurs fourni par le Canada pour le plan d'entraînement des aviateurs de l'Empire. En coopération avec l'armée, nous avons une escadrille outre-mer; une seconde escadrille achève son entraînement au pays. Nous avons pris des dispositions pour assurer l'instruction continuelle de renforts pour les deux escadrilles dans notre école de coopération militaire. Pour la défense intérieure, nous possédons 9 escadrilles d'après notre effectif actuel et en compterons 12 en tout dans l'effectif projeté.

Les effectifs de l'armée active étaient les suivants, le 10 mai 1940: la première division est outre-mer et son effectif a été accru par les troupes auxiliaires nécessaires. Le nombre des soldats de la première division et des troupes auxiliaires est de 23,438. Les quartiers généraux canadiens comptent 240 officiers et soldats. Les forces totales d'outre-mer sont

donc de 23.678.

Nous avons à l'entraînement, pour le service outre-mer, une deuxième division avec ses troupes auxiliaires qui compte 24.645 hommes. D'autres troupes mobilisées comprennent:

Effectifs des centres d'entraînement.. Forces de défense côtière et antiaérienne... 9.036

Troupes chargées de la garde de points 1.665 6,223

Au 10 mai, l'effectif global de l'armée active du Canada était de 81.519.

Outre l'armée active, la milice active nonpermanente a été constituée en onze régiments territoriaux en vue de fournir des renforts aux unités de l'armée active canadienne d'outremer. A part les troupes d'outre-mer et celles de la défense intérieure, nos forces aident à la défense de régions stratégiques à Terre-Neuve et l'on projette l'exécution d'autres besognes dans la zone de l'Atlantique.

Au 10 mai, les trois services comptaient plus de 100,000 hommes en service actif. De plus, on a pris des mesures pour le renforcement de l'armée active et pour le recrutement, aussi rapidement que les navires peuvent être mis en service, du personnel de la marine royale canadienne. Le recrutement de l'aviation est

[Le très hon. Mackenzie King.]

étroitement lié au plan d'entraînement des aviateurs du commonwealth britannique dont je vais maintenant parler.

Le plan d'entraînement des aviateurs du commonwealth britannique n'est pas une entreprise purement canadienne. Comme son nom l'indique, c'est un plan à l'exécution duquel sont intéressés les quatre gouvernements du Royaume-Uni, du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. C'est le gouvernement anglais qui en a pris l'initiative et c'est le ministère de l'Air du Royaume-Uni qui a exécuté le travail préliminaire. Le Canada ne peut pas modifier le plan de son propre chef ou sans tenir compte des éléments essentiels que comporte la formation suffisante d'hommes nécessaires à la guerre aérienne.

Ni le plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth ni aucun autre plan d'entraînement d'aviateurs ne peut fournir des pilotes, des observateurs et des mitrailleurs entraînés immédiatement après sa mise en marche. Ce sont les centres de formation du Royaume-Uni, lesquels étaient en pleine activité au début de la guerre, qui ont répondu et répondent encore aux exigences immédiates de l'aviation militaire anglaise. Le plan conjoint d'entraînement fut conçu en vue de maintenir l'approvisionnement progressif en pilotes et en aviateurs entraînés et de l'accroître constamment jusqu'à ce que l'aviation alliée ait atteint une supériorité décisive sur l'aviation ennemie. On avait l'impression que le plan devait être méthodique et exempt de toute confusion. Il est mis en œuvre de telle manière que toutes les étapes de l'entraînement sont en corrélation et l'entraînement lui-même se fait à une cadence progressivement accrue. Il est impossible d'apporter au plan des changements arbitraires sans nuire à son efficacité et sans consultation avec les autres membres du Commonwealth dont l'association forme la base du plan.

Je ne puis mieux donner une idée de l'ampleur de ce plan qu'en fournissant à la Chambre une liste du nombre d'établissements nécessaires à sa pleine exécution. Les voici:

4 districts d'entraînement établis respectivement à Montréal, Toronto, Winnipeg et Regina.

2 dépôts de réserve.

20 centres de recrutement du Corps d'aviation royal canadien.

3 écoles préparatoires d'entraînement.

26 écoles élémentaires d'aviation. 16 écoles de vol militaire.

10 écoles d'aviateurs-observateurs. 10 écoles de bombardement et de tir. 2 écoles de navigation aérienne. 4 écoles de T.S.F.

4 dépôts de réparation. 4 dépôts d'équipement.